



Votants : 88
Convocation du Conseil de Communauté :
le 25 mai 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 juin 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 juin 2012

POLE ECONOMIE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE- CHAMP D'INVESTIGATION 2012 DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOURE, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Franck MICHEL, Serge MORIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUX, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Anne LABBE

Titulaires absents suppléés :

Francis THIBAUDAULT par Christiane PINEAU

Titulaires absents :

Alain MATHIEU (décédé), René MATHE, Maryvonne ARDOUIN, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Patrice LAPLACE, Aurélien MANSART, Germain MEHL, Josiane METAYER, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Blanche BAMANA, Dominique BOUTIN-GARCIA, Gaëlle MANGIN, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Nathalie SEGUIN, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Julie BIRET jusqu'à la délibération c06-06-2012, Aurélien MANSART à partir de la délibération c07-06-2012 et jusqu'à la délibération c59-06-2012, Julie BIRET à partir de la délibération c60-06-2012 et jusqu'à la délibération c82-06-2012.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c01-06-2012-DE
Date de télétransmission : 11/06/2012
Date de réception préfecture : 11/06/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUIN 2012

POLE ECONOMIE ET AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – CHAMP D'INVESTIGATION 2012 DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Madame **Geneviève GAILLARD**, 1^{ère} Vice-Présidente Suppléante, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) a souhaité instituer sur son territoire un Conseil de Développement, partenaire privilégié de la concertation entre décideurs, acteurs et usagers.

En application de l'article 26 de la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999, l'installation du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de Niort (CD CAN) témoigne de la volonté de la CAN d'établir un dialogue permanent avec les différentes composantes de la société civile locale par la promotion de la démocratie dite « participative » ou délibérative, en complément de la démocratie représentative.

Afin d'affirmer le rôle dévolu du Conseil de Développement, il a été proposé une Charte de partenariat constituant l'engagement solennel de la CAN, pour la période 2011-2014.

Adoptée lors du Conseil de Communauté du 26 septembre 2011, cette charte a été signée par le Président de la CAN, Alain MATHIEU, et le Président du CDCAN, Gérard DORAY, le 12 décembre 2011.

Conformément aux engagements mutuels précisés dans ce document cadre, une « commission mixte », réunissant élus de la CAN et représentants du CDCAN s'est tenue le 9 février 2012 afin d'établir un calendrier annuel des thématiques d'investigation prioritaires.

PROGRAMME D'INVESTIGATION 2012

Les travaux du CDCAN s'organiseront autour de trois types de mission :

- le travail collaboratif avec la CAN,
- la production d'avis à la demande de la CAN,
- l'auto-saisine.

I/ Le travail collaboratif avec la CAN

Selon des modalités et un calendrier restant à définir, la CAN sollicitera la participation directe du Conseil de Développement à propos de trois démarches stratégiques :

- Elaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET)
- Démarche d'évaluation d'une politique publique locale
- Implication dans le Comité de veille autour de questions transversales touchant aux « mobilités », à l'horizon 2035.

II/ La production d'avis à la demande de la CAN

La CAN devrait, en 2012, solliciter l'avis du Conseil de Développement concernant :

- les orientations communautaires du « projet durable de cohésion sociale ».

Période d'étude pour le CDCAN : 2ème trimestre 2012

- le projet définitif de SCOT, dont le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) sera soumis à enquête publique.

Période d'étude pour le CDCAN : 3ème trimestre 2012

- le diagnostic en matière de développement culturel et les préconisations, réalisés à la demande de la CAN par l'Agence Régionale du Spectacle Vivant.

Période d'étude pour le CDCAN : 4ème trimestre 2012

III/ L'auto-saisine

Concernant les champs d'investigation relevant de l'auto-saisine, trois thèmes ont été retenus.

a) Les commerces et services de proximité :

- Etat des lieux territorial : Réaliser un état des lieux des commerces et services de proximité présents sur le territoire, précisant pour quel usage (achat de 1ère nécessité, lien social, loisirs, éducation...), à quelle fréquence (quotidienne, hebdomadaire ...), pour quel public.
- Réflexion prospective : Hausse du coût du carburant, vieillissement de la population, etc., quel sera le comportement des consommateurs de demain ? Quel type de commerce et de service de proximité rechercheront-ils ? Quelles alternatives au commerce traditionnel envisager pour un meilleur maillage du territoire ?

b) Les potentialités du territoire à échéance 2030 :

Faire émerger les enjeux et pistes de réflexion en termes de développement territorial, à partir d'une analyse territoriale dans les domaines économiques, environnementaux et sociaux :

- Un diagnostic permettant de mettre en évidence certaines fragilités ou atouts concernant le développement du territoire ;
- Une analyse des potentialités de développement à l'horizon 2030.

c) Les collaborations territoriales :

Face à la compétitivité des territoires, la mise en réseau et la collaboration des territoires deviennent une nécessité. Il s'agit alors d'émettre des propositions sur les coopérations à privilégier, d'identifier avec quels territoires et sur quels enjeux la CAN doit nouer des partenariats et mettre en place des actions collaboratives.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver, dans le cadre des saisines du Conseil de Développement, les trois missions de travail collaboratif et les trois demandes d'avis,
- Prendre acte des trois thématiques d'auto-saisines proposées par le Conseil de Développement de la CAN.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 88
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Par empêchement
Geneviève GAILLARD,

1^{ère} Vice Vice-Présidente Suppléante